

ARCINS
ARSAC
CUSSAC FORT-MÉDOC
LABARDE
LAMARQUE
LUDON-MÉDOC
MACAU
MARGAUX-CANTENAC
LE PIAN-MÉDOC
SOUSSANS

Médoc Estuaire
Communauté de Communes



PLANNING ACTIVITÉS

ACCUEIL DE LOISIRS (ALSH):
ARSAC MATERNELLE

PÉRIODE : AVRIL MAI JUIN JUILLET 2026

PLANNING MERCREDIS AVRIL MAI JUIN JUILLET

22/04

Couronne des émotions
La météo des émotions
Moulin émotions

29/04

Mes émotions
s'envolent
Personnages émotions
sucettes émotions

6/05

Monstre des émotions
Flours
Masque émotions

13/05

Lampe à lave
Œuvre collective
Fil magique des
couleurs

20/05

Arc en ciel
crépon
Serpent coloré
Tableau en
couleurs
Méduse attrape
soleil

27/05

Activité surprise
Toupies colorées
Papillon
Carte des mots doux

3/06

Intervenant
« Contes et Magie »
Mon petit papillon
Jeux sportifs

10/06

Décoration spectacle
Soleil
Jeux sportifs

17/06

Activité surprise
Finition costume
décor
Jeux sportifs

24/06

Cuisine
répétition spectacle
Spectacle de fin
d'année à 18h00



1/07

Journée festive
Jeu surprise
Château gonflable
Barbe à Papa
BOOM

FIL ROUGE :

Répétition spectacle tous les
mercredis

A RETENIR :

24 JUIN : SPECTACLE DE FIN D'ANNEE


A 18h00 1ER JUILLET : JOURNEE

FESTIVE

INFOS PRATIQUES

Vous pouvez inscrire votre enfant dans l'un des 6 accueils de votre choix :

1 ACM ARSAC 14 avenue de Ligondras 33460 Arsac Tél : 05 57 88 62 12 / 06 45 75 37 26 alsh.arsac@medoc-estuaire.fr Directrice : Sarah DUBERNET Adjoint pédagogique : Julien CAUSSE	2 ACM CUSSAC / MS CUSSAC LAMARQUE 34 avenue du Haut Médoc 33460 Cussac Fort-Médoc Tél : 06 15 46 48 28 msscussac@medoc-estuaire.fr Directrice : Ludivine LEYVIGNE Adjointe pédagogique : Jennifer DUVILLE	3 ACM LUDON-MÉDOC 25 rue du général de Gaulle (mater) 1 bis place Jean Jaurès (élém) 33290 Ludon-Médoc Tél : 05 57 88 43 41 / 06 26 79 08 84 (mater) Tél : 05 57 88 47 74 / 06 45 75 22 21 (élém) alsh.ludon@medoc-estuaire.fr Directrice : Audrey DESBOS Adjointe pédagogique : Lauren VINCENSINI
4 ACM MACAU 5 chemin du Biroulet 33460 Macau Tél : 05 57 88 28 32 / 06 45 75 53 64 (mater) 12 avenue du Général de Gaulle - 33460 Macau Tél : 05 24 73 62 09 / 06 45 75 53 64 (élém) alsh.macau@medoc-estuaire.fr Directrice : Stéphanie DENIS Adjoint pédagogique : Alexandre COULON	5 ACM LE PIAN-MÉDOC 137 allée Grammont 33290 Le Pian-Médoc Tél : 05 56 96 21 90 / 06 46 90 17 82 alsh.lepian@medoc-estuaire.fr Directrice : Elodie LAUTREC Adjoints pédagogiques : Nathalie BELOT/Thibault CHIMITS	
6 ACM SOUSSANS / MSARCINS SOUSSANS Place de l'église 33460 Soussans Tél : 05 57 89 83 13 / 06 45 75 21 99 mssoussansarcins@medoc-estuaire.fr Directrice : Juanita CARBONNEL Adjointe pédagogique : Jennifer DUBOURDIEU		



HORAIRES D'ACCUEIL

OUVERTURE : 7H - FERMETURE : 19H

- Il est demandé aux familles de prévenir si leurs enfants arrivent après 9h.
- Pour les sorties, les horaires de départ et de retour seront communiqués sur le planning d'activité.
- Les enfants étant susceptibles de se salir, nous vous recommandons de leur fournir une tenue adaptée aux activités et peu fragile tout en prenant en compte la météo.
- L'équipe se réserve le droit de changer le planning d'activités : en fonction du temps (Pour les animations en extérieur) et du souhait des enfants (prise en compte de leurs attentes et demandes dans la mise en place et l'organisation des activités).

INSCRIPTION / ANNULATION

Les inscriptions et annulations se font uniquement par le biais du portail famille. Les plannings d'activités sont disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes.

Annulation : Toute annulation sera effectuée dans un délai de **10 jours avant pour les vacances et 7 jours avant pour les mercredis directement sur le portail famille.**

Passé ce délai, la journée sera facturée sauf certificat médical.

Pour rappel, les familles ont pour obligation de prévenir de l'absence de leur enfant. Si le délai est dépassé, il faudra prendre contact avec l'équipe du centre par mail, SMS ou appel téléphonique.

 **PORTAIL FAMILLE :**
www.communes-ccme.cartepplus.fr
05 57 88 08 08 / portailfamille@medoc-estuaire.fr

MODIFICATION DU QUOTIENT FAMILIAL

 Pour tout changement de quotient familial, merci d'en informer le directeur de la structure et de fournir un justificatif afin que ce dernier soit appliqué pour la prochaine facturation.